



Paris, le 5 juillet 2022

## L'ÉPARGNE INTERGÉNÉRATIONNELLE

### *Regards sur l'Épargne consacre son douzième numéro au thème de l'épargne intergénérationnelle*

L'héritage est devenu un facteur déterminant dans la constitution du patrimoine. Le flux successoral augmente très fortement : la somme des transmissions patrimoniales représente aujourd'hui 15 % du revenu national, contre 5 % en 1950. Pourtant, l'épargne, qui continue de progresser tout au long de la vie, est transmise plus tard aux générations suivantes.

La nature de la transmission intergénérationnelle de patrimoine a beaucoup évolué. En particulier, l'âge des héritiers a considérablement augmenté : on hérite aujourd'hui à environ 50 ans, contre 30 ans au début du siècle dernier.

La valeur du patrimoine des ménages français a très fortement augmenté dans les années 1990 et 2000, renforçant la position dominante des seniors (50 ans et plus). Entre 1980 et 2015, la valeur réelle du revenu disponible des ménages français a augmenté de 77 %, passant de 719 à 1 275 milliards d'euros. Parallèlement, leur patrimoine a été multiplié par trois.

L'assurance-vie demeure l'outil d'épargne et le levier de transmission intergénérationnelle privilégié. C'est le produit d'épargne préféré des Français. Elle représente 23,7 milliards d'euros de collecte nette en 2021.

Pour **Marisol Touraine, présidente d'Unitaid et ancienne ministre**, « Tisser du lien, c'est transmettre aux jeunes générations au sein des familles. (...) La volonté de soutenir ses enfants et de léguer du patrimoine aux jeunes générations guide les seniors ».

La transmission de l'épargne intergénérationnelle peut aussi avoir pour effet de faciliter aux plus jeunes l'accession à la propriété.

Retrouvez dans ce numéro de **Regards sur l'Épargne** toutes les informations sur l'épargne intergénérationnelle.

[Regards sur l'Épargne](#) s'inscrit dans le prolongement naturel du rôle historique des Caisses d'Épargne en matière d'information et de pédagogie financières. Regards sur l'Épargne a pour objectif de fournir des clés de compréhension d'un sujet, l'épargne, suscitant l'intérêt du plus grand nombre, avec un angle et des témoignages d'experts différents à chaque numéro.

### À propos de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne est l'organe de représentation et d'expression des 15 Caisses d'Épargne, banques coopératives régionales, de leurs 4,5 millions de sociétaires et de leurs 2 600 élus. Ses principales missions sont de coordonner et d'animer la relation entre les sociétaires et la Caisse d'Épargne, représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics, d'accompagner et de former les représentants élus des sociétaires, de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociale et environnementale des Caisses d'Épargne.

Contacts presse : [Regards sur l'Épargne](#)

Fédération nationale des Caisses d'Épargne

Amélie LAMBERT - 06 27 27 70 12

[amelie.lambert@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:amelie.lambert@fnce.caisse-epargne.fr)

[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

 @FNCE



Fédération Nationale  
**CAISSE D'ÉPARGNE**